

Zeitschrift: Bulletin de la Société romande d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 44 (1947)
Heft: 10

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

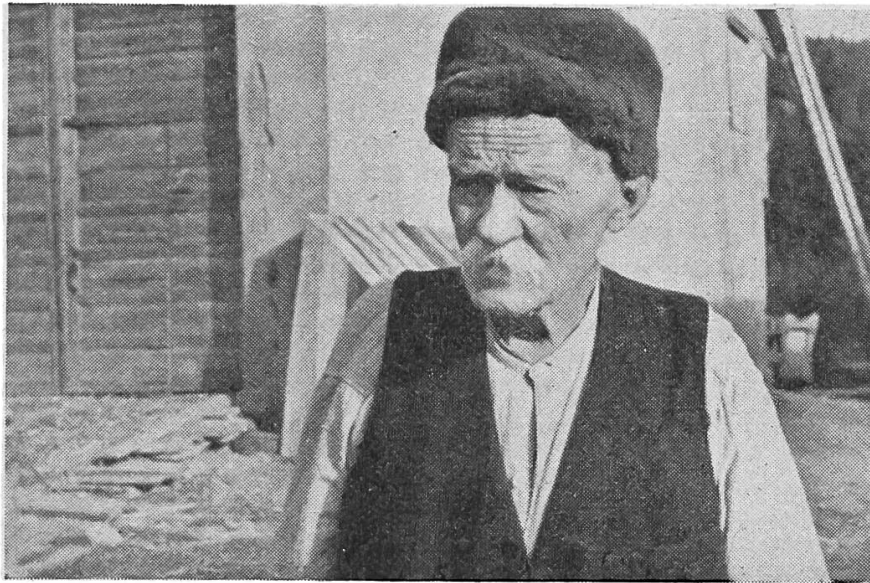
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

**† Louis CUANY**

Le 7 juin 1947, Dieu appelait à Lui la belle âme de notre ami apiculteur M. Louis Cuany, à Chandossel, et le 9, une foule d'amis accompagnait au paisible cimetière de Villarepos, sa dépouille mortelle usée par 86 ans d'existence et de lutte. Il laisse à tous ceux qui l'ont connu le souvenir d'un honnête homme, droit, travailleur et dévoué. Il éleva une magnifique famille de sept enfants qui lui fait le plus grand honneur.

Depuis nombre d'années, il vivait avec ses souvenirs et Dieu sait s'ils étaient nombreux. Il emplissait de sa présence le petit coin de Chandossel dont le nom « La Solitude » est tout un poème. Loin de tous et de tout, au milieu de sa famille, il voyait accourir à lui tout un monde avide des souvenirs d'antan ou de précieux conseils.

Souffrant des atteintes de l'âge, il avait depuis longtemps abandonné tout travail manuel, mais avait gardé jalousement pour lui seul le soin de ses abeilles. Oui, ses petites abeilles étaient « tabou ». C'est qu'en apiculture, il s'y entendait le bel octogénaire.

Ses avettes étaient le dernier lieu qui le liait au monde. Voyait-il en elles cet ordre, ce respect des hiérarchies qu'il chercha plus de 70 ans sur terre sans les trouver. Il les aimait tant qu'il s'était fait une philosophie toute pareille à la leur. Comme elles, il était d'une douceur sans égale envers tous ceux qui

l'abordaient gentiment. Mais comme elles encore, il usait de moyens de défense capables de faire reculer les plus durs et de faire échouer les attaques les plus savantes. Il n'avait de repos tant que l'innocent était injustement attaqué et toujours il fit partout triompher le droit et la justice. Là alors, il savait et apprenait à ses adversaires à quoi sert l'aiguillon. Mais derrière ce rempart de dards et de venin se cachait son cœur d'or et comme ses avettes gardait toujours sa provision de miel pour tous, surtout pour ses ennemis. Ses abeilles furent les dernières attaches qui le liaient avec ce bas monde.

A sa famille attristée, la Société d'apiculture du Lac présente ses plus sincères condoléances et au bon et fidèle chrétien qui est retourné à Dieu nous disons : Au revoir. *P. B.*

*

La Société d'apiculture de Lausanne ressent durement la perte presque simultanément de trois sociétaires dévoués.

† **Henri CHAVAN**

Le 27 juillet, nous rendions à Henri Chavan les derniers honneurs. Henri Chavan était membre vétéran de la Romande. Il avait un rucher prospère dans sa jolie propriété de Florival, près de la Conversion. Il y soignait avec compétence une vingtaine de colonies et, malgré son expérience suivait régulièrement les réunions et assemblées de la société. Henri Chavan était un homme aimable et doux que son caractère bienveillant faisait aimer de tous.

† **Paul CHAPPUIS**

A la mi-août, tout le pays était ému par l'effroyable drame de Puidoux, qui privait, à la fois, de trois fils la famille Chappuis et faisait une quatrième victime en la personne de M. Roger Rosser, surveillant des eaux de Bret.

La famille Chappuis, très unie, ayant à sa tête des parents âgés, cultive, près des rives nord-est du lac de Bret, un beau domaine de 45 hectares, où les trois fils étaient facteurs essentiels, indispensables.

Comment expliquer la fatale imprudence qui a fait descendre les malheureuses victimes en un puits rempli des gaz délétères dus aux émanations d'un moteur !

Paul Chappuis, l'un des trois fils, soignait un beau rucher, où la Société lausannoise a passé un bel après-midi à écouter M. Niquille exposer le rôle de la radioscopie dans l'apiculture.

Nous ne pouvons réaliser l'immensité de la douleur de parents privés à la fois de trois fils, soutiens de leurs vieux jours. Nous ne pouvons que nous incliner, bien pieusement et très respectueusement devant la profondeur de leur deuil.

† Erwin MOSER-KRAUS

Enfin, et c'est assez. mon Dieu, le 28 août, mourait à Renens, des suites d'une longue maladie, Erwin Moser-Kraus, mécanicien retraité des C.F.F., un membre fidèle, qui avait un rucher prospère, soigné avec tout le soin et le savoir d'un vieil apiculteur. Nous avons la joie de voir M. et Mme Moser à toutes nos réunions, où M. Moser prenait la parole avec clarté et bon sens.

A tous les affligés par les deuils que nous déplorons, va la sympathie de toute la Société d'apiculture de Lausanne, sympathie sincère et profonde.

A. G.

Cotisation pour 1948 et assurance vols et déprédations

Le moment approche pour les sections d'envisager l'encaissement des cotisations. Aussi, le comité central pense-t-il utile de rappeler que le montant à verser à la Romande pour 1948 est de fr. 7.—, en augmentation de fr. 1.— sur les années précédentes. (Décision de l'assemblée des délégués du 8 mars 1947).

Assurance vols et déprédations. — Il n'est peut-être pas inutile de rappeler également que l'assurance vols et déprédations, *gérée par la Romande*, a été modifiée, améliorée pour donner suite aux réclamations et satisfaction aux apiculteurs qui trouvaient notre assurance insuffisante.

Les articles 3 et 9 subissent de profondes modifications tandis que les autres articles sont maintenus tels qu'ils sont libellés dans nos anciens statuts. (Déc. ass. des délég. 8 mars 1947).

Art. 3. — La garantie de la Romande est limitée à fr. 150.— par ruche et à fr. 3000.— par cas et par membre au maximum, sans participation du lésé. Il ne sera toutefois pas payé d'indemnité inférieure à fr. 20.—.

Art. 9. — La *prime de base* de fr. 1.— pour tous les membres est comprise dans la cotisation à la Romande.

(Sont ainsi assurés au 100 % tous les ruchers de 1 à 10 ruches).

Surprimes. — Pour donner satisfaction aux possesseurs de ruchers de plus de 10 colonies, qui désirent aussi être assurés au 100 %, les surprimes suivantes sont prévues :

1 franc	de 11 à 20 ruches
2 »	de 21 à 30 »
3 »	de 31 à 40 »
4 »	de 41 à 50 »
5 »	de 51 ruches et plus

Ces surprimes devront être versées au plus tard pour le 1er janvier 1948 au préposé à l'assurance. Un formulaire de compte

de chèque postal se trouvera inclus dans le numéro de décembre du *Bulletin* à cet effet.

Nous rappelons que les surprimes sont *facultatives*, mais ceux qui les verseront seront assurés au 100 %, tandis que les autres, en cas de sinistre, seront indemnisés en partie, selon les principes de la sous-assurance.. Chacun conviendra que les surprimes prévues sont fort modestes, en proportion des garanties qu'elles accordent aux sinistrés.

Puisse donc, dans les années à venir, l'assurance vol et déprédations apporter à ceux qui seront victimes de vols ou de déprédations dans leur rucher, l'aide mutuelle, précieuse, qui permettra la réparation du dommage et la possibilité d'avoir de nouvelles joies auprès de leurs chères abeilles. *Le préposé.*

Cotisations 1948

Nous rappelons la décision de l'assemblée des délégués du 9 mars, portant à fr. 7.— la cotisation à verser à la caisse centrale pour 1948, taxes d'assurances comprises.

Nous renvoyons pour plus de détails au rapport paru page 75 du *Bulletin* de mars, relatif aux surprimes dues pour plus de 10 ruches.

Il est rappelé que selon les statuts, les listes des membres doivent être fournies pour le 10 décembre au plus tard.

MM. les caissiers sont priés de percevoir les cotisations à temps, soit en novembre déjà. *Le comité central.*

Stations d'observations

Cointrin-Genève, alt. 391 m., température minima 14, maxima 33,2 degrés, 6 jours avec précipitations, 73 mm. — Delémont, alt. 440 m., température minima 9, maxima 32 degrés. Pression barométrique minima 718, maxima 729 mm. — Chateauneuf, alt. 510 m., température minima 10,7, maxima 36 degrés. — Cernier, alt. 825 m., température minima 13, maxima 27,5 degrés. 4 jours avec précipitations, 30,9 mm.

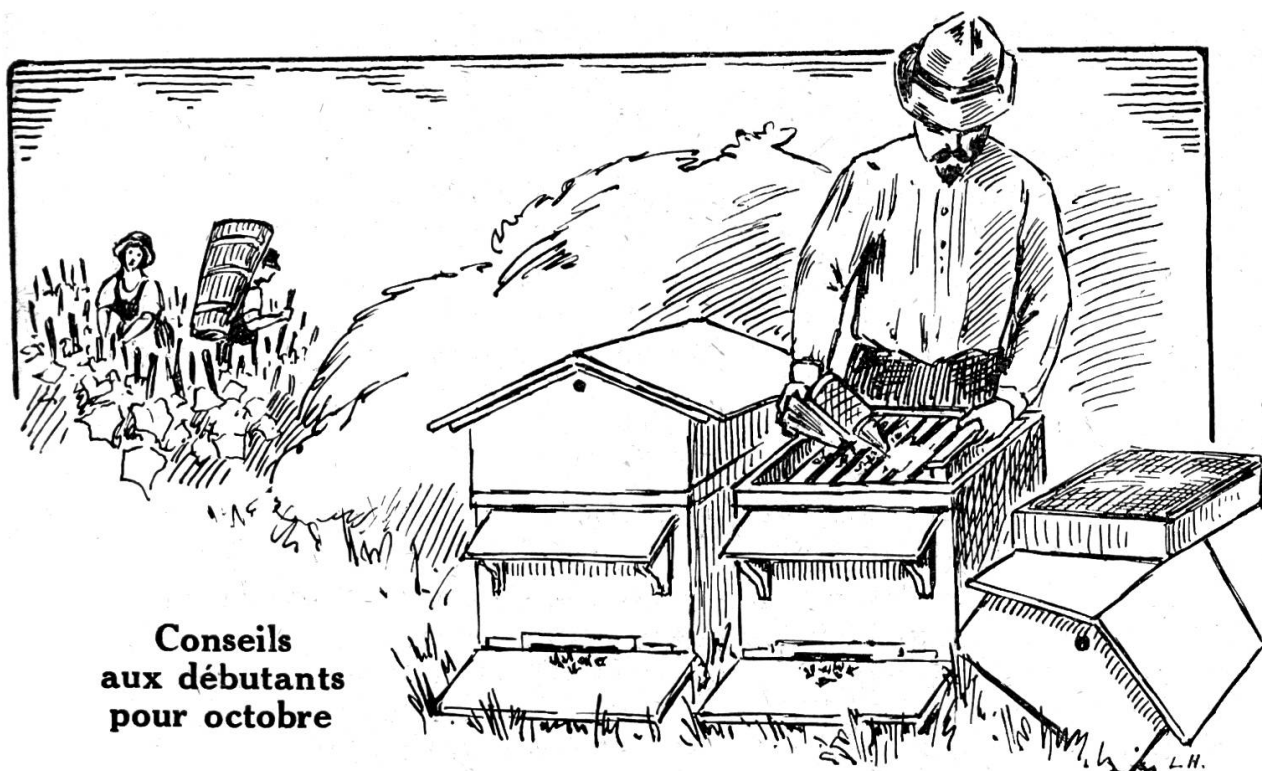
Pesées des ruches sur bascules

Les résultats des pesées du 11 août au 10 septembre, qui me sont parvenues, ne correspondent nullement à la réalité. Les diminutions proviennent de l'enlèvement des hausses, etc. ; les augmentations du nourrissement. C'est la raison pour laquelle les pesées n'ont pas été publiées.

Il y a encore des retardataires qui me transmettent leurs résultats des pesées entre les 18 et 20 du mois, alors que ceux-ci doivent me parvenir jusqu'au 15.

Delémont, septembre.

J. Walther.



Conseils aux débutants pour octobre

Les jours, les semaines, les mois se suivent et... se ressemblent. Toujours le beau et immuable ciel clair, un soleil de plomb et l'après-midi, sur le Jura, quelques nuages menaçants qui se dissipent bientôt sans laisser tomber la plus petite des gouttelettes. Le sec, le sec partout. Dans les champs, la terre craquelée ouvre de larges fentes, l'herbe roussit et les arbres jaunissent prématurément leur feuillage. Ici et là, quelque pommiers et poiriers, complètement nus, laissent pendre leurs fruits verts et ridés, nous donnant déjà des visions d'arrière-automne. Quelques touffes de luzerne, plongeant leurs racines plus profondément ont pu cependant garder un peu de ce vert dont nous voudrions tant emplir nos yeux. Seule, tandis que l'été magnifique se meurt dans les feuillages roux et dorés, la vigne profite de ces chaudes journées et les vigneron nous annoncent déjà que le 47 surpassera (et comment) tous ses frères aînés.

Avec octobre, la saison apicole touche à sa fin. Les abeilles, qui ont déjà ralenti leur activité vont la réduire encore et prendre leur quartier d'hiver. La ponte a cessé et seules quelques jeunes majestés, trompées par les sourires narquois de « Jean Rosset », déposent encore quelques œufs. Toutes les opérations à l'intérieur des ruches devraient être terminées.

Mon cher débutant, vos colonies ont reçus leur complément de provision et la mauvaise saison peut venir sans vous causer du souci. Vous avez, en enlevant le nourrisseur, en métal (il provoque toujours de la condensation) pour l'hiver, jeté un très rapide coup d'œil pour vous assurer que tout était parfaitement

en ordre à l'intérieur de vos ruches. Les rayons mis en dehors de la partition au moment où vous avez resserré vos colonies ont pris le chemin de l'armoire à cadres. Le principal est donc fait, ne restent que quelques opérations de détail pour que tout soit parfait.

a) Songez que plus vos colonies seront au chaud (un air humide n'est jamais ni sain ni chaud), moins elles consommeront. Prenez donc un soin tout particulier à doubler les couvertures au-dessus des cadres, mais utilisez des matières poreuses afin de permettre à l'humidité de sortir.

b) Ne laissez dépasser aucun fil entre le corps de ruche et le chapiteau et assujettissez solidement ce dernier.

c) Les trous de vol que vous avez resserrés au moment de l'extraction et du nourrissage seront de nouveau ouverts tout grands en largeur, mais conservez 6 à 7 mm. de hauteur afin d'empêcher pendant l'hiver aux souris et sphynx, l'accès de l'intérieur.

d) Inclinez fortement en avant vos ruches afin de faciliter l'évacuation de l'eau de condensation et de l'air vicié par le trou de vol.

e) Enfin, prenez toutes les précautions utiles pour assurer à vos abeilles une absolue tranquillité.

Et, quand vous aurez fini au rucher, mon cher débutant, prenez encore quelques instants pour contrôler votre matériel. Tout doit être en parfait état à l'entrée de l'hiver. Bidons, ustensiles en fer blanc, extracteurs, après avoir été lavés, doivent se sécher au grand soleil pour enlever toute trace d'humidité qui provoquerait la rouille. Mieux vaut les laisser emmiellés et ne les laver qu'au moment de s'en servir à nouveau, que de les serrer humides, le miel étant un merveilleux antirouille. Traitez encore une fois, si vous le jugez utile, vos rayons de hausses et grands cadres aux vapeurs de soufre ou autres, afin de détruire les larves de fausse-teigne particulièrement nombreuses cette année.

Bientôt, ce sera le moment de planter les arbustes mellifères ou producteurs de pollen; en particulier noisetiers et surtout saules-marsaults mâles. Les conditions actuelles de l'agriculture ont bien changé et, en plaine, obligé le remplacement des prairies naturelles par la culture de fourrages sans fleurs et partant sans pollen. Le plan Wahlen a transformé de nombreux marais et terrains incultes en magnifiques prairies. Notre ravitaillement y a certes gagné, mais nos pauvres abeilles ont toujours plus de peine à se procurer ce précieux et nécessaire pollen au premier printemps. N'attribue-t-on pas, en partie tout au moins, au manque de pollen frais, l'éclosion générale de loque européenne de cette

année dans les superbes ruchers de la vallée du Trient ? Noisetiers et saules-marsaults peuvent venir au secours de nos ruchées ; plantez-en donc le plus possible si votre région en manque. Ces arbustes peu exigeants s'accommodent de tous les terrains.

Mettez dans vos plates-bandes crocus, jacinthes, tulipes, etc. Au printemps prochain, outre le plaisir des yeux, vous aurez celui combien plus grand d'y voir vos abeilles butiner sans relâche et amasser de superbes culottes.

Mon cher débutant, que 1947 ait été avare ou prodigue au rucher, ne négligez rien afin que vos braves et vaillantes amies parviennent au printemps dans les meilleures conditions possibles et y trouvent aussitôt du plaisir à vivre.

Gingins, 19 septembre 1947.

M. Soavi.

La lutte contre l'acariose des abeilles

O. Morgenthaler

Rapport soumis à l'Office international des épizooties

(Suite)

III. Les remèdes contre l'acariose

Les Acarapis sont très sensibles à différentes odeurs, vapeurs et gaz, ce qui permet de les tuer à l'intérieur des trachées, sans mettre en danger la vie de leurs hôtes, les abeilles. Voici trois procédés différents, employés avec succès par les apiculteurs et contrôlés par notre établissement dans de nombreux essais effectués avec l'aide de l'Office vétérinaire fédéral :

a) *Le remède de Frow. Composition* : 2 partie de gasoline, 2 parties de nitrobenzol, 1 partie de safrol.

Exécution : 2 cm³ de ce liquide sont versés sur une palette de feutre qui est introduite par le trou de vol, sous les rayons. L'application est répétée 7 fois pendant 7 jours consécutifs. On laisse la palette dans la ruche jusqu'au 10^{me} jour. Le remède de Frow pouvant provoquer le pillage on l'emploie de préférence en octobre ou novembre.

On a essayé de modifier la composition du remède et de simplifier la méthode d'emploi. Après de longues expériences, nous sommes revenus à la formule et à l'application originales.

b) *Les vapeurs de soufre* (d'après Rennie) : *Préparation du remède* : Couper dans des feuilles de carton ondulé des bandes de 6 à 8 cm. de large qui, une fois roulées, peuvent entrer dans l'enfumoir. Dissoudre 150 gr. de nitrate de potassium ou salpêtre dans un demi-litre d'eau ; y plonger les bandes de papier et laisser sécher. Dissoudre jusqu'à saturation de la fleur de soufre dans du sulfure de carbone (proportion env. 1 : 2), puis y plonger les bandes de carton imprégnées de salpêtre et les laisser

sécher. Le papier ainsi préparé, mis en rouleaux, est prêt à l'emploi.

Emploi : Mettre dans l'enfumoir le papier imprégné et allumer. Donner à chaque colonie, par le trou de vol ou par dessus, trois bouffées de fumée.

Le traitement peut être appliqué pendant l'été, le soir, par temps frais ou pluvieux, ou par les journées douces d'automne. Il doit être appliqué durant trois semaines, 3 fois par semaine (donc 9 fois en tout). Il est avantageux de le répéter encore une fois après un délai d'environ 4 semaines.

c) *Le salicylate de méthyle* (Rennie, Angelloz, Marguerat) : Un petit flacon rempli de salicylate de méthyle est placé à l'intérieur de la ruche et y reste pendant des semaines ou même des mois. Les abeilles bouchent souvent l'orifice du flacon avec la propolis et empêchent ainsi l'évaporation du remède. Aussi est-on arrivé à verser le salicylate directement dans la hausse qu'on laisse sur le corps de ruche après récolte. Deux rayons de hausse sont imbibés de 25 cm³ environ chacun, et laissés à leur place jusqu'à la mise en hivernage.

Le grand avantage de ce procédé est sa simplicité. On applique le salicylate de méthyle en une seule fois. Son effet sur les acariens est peut-être un peu moins fort que celui des deux autres remèdes, on peut toutefois se préserver des dégâts causés par l'acariose en répétant le traitement chaque année.

Le résultat des trois procédés dépend des conditions atmosphériques (température, humidité), de l'état et de la force des colonies. On doit adapter le dosage et l'emploi au climat de la région et à l'individualité des ruches, ce qu'un apiculteur intelligent et consciencieux fera sans difficulté. La tâche est plus délicate s'il s'agit de traitements généraux où des centaines ou même des milliers de colonies doivent être traitées simultanément sur l'ordre de l'état, ce qui d'ailleurs est le seul moyen d'assainir une région. De tels traitements généraux demandent des préparations et des précautions minutieuses si on veut éviter les plaintes et les demandes d'indemnisation qui émanent de certains apiculteurs accusant le traitement d'avoir tué leurs colonies — colonies qui auraient succombé même sans traitement par suite de famine, de mauvais soins, d'orphelinage, etc.

IV. La lutte internationale contre l'acariose des abeilles. Thèses

1. L'acariose est la maladie contagieuse des abeilles la plus redoutable. Elle mérite d'être *incorporée dans les lois sur les mesures à prendre pour combattre les épizooties*, vu le rôle important que joue l'apiculture dans l'économie de presque tous les pays.

2. L'acariose ne sévit pas partout. La lutte contre cette maladie devrait donc — outre l'assainissement des régions infectées — avoir pour but de *protéger les régions indemnes* contre l'importation du parasite.

3. Le premier pas indispensable dans la lutte contre l'acariose est de découvrir les foyers de maladie. Dans ce but, chaque pays devrait *installer des laboratoires* pour le diagnostic de l'acariose. Vu que celle-ci n'est pas la seule maladie des abeilles devant être dépistée et vu les relations étroites entre pathologie, physiologie et méthodes d'élevage dans l'apiculture, ces laboratoires devraient être dirigés par des spécialistes en apiculture, soit des vétérinaires ou des microbiologistes spécialisés dans la pratique apicole.

4. Un second point — non moins important — est *la surveillance efficace des ruchers*. A notre avis, cette surveillance ne peut pas s'effectuer uniquement par les inspecteurs des ruchers, ceux-ci doivent être assurés de la collaboration des *Sociétés d'apiculture*. La collaboration des sociétés est prévue dans la loi suisse contre les épizooties et nous en sommes très satisfaits. Les apiculteurs forment un groupe très hétérogène ; ils appartiennent aux professions les plus disparates, tous les niveaux de culture intellectuelle et toutes les mentalités y sont représentées. L'apiculture de par la petite taille des insectes, peut se pratiquer plus en secret que l'élevage des autres animaux domestiques. On peut transporter une reine — qui est peut-être porteur de germes pathogènes — dans sa poche et ainsi éluder toutes les dispositions légales. Il serait très difficile — sinon impossible — à des fonctionnaires de l'Etat, de surveiller une région au point de vue police sanitaire. Profitons donc des organisations apicoles qui ont le contact nécessaire avec leurs membres et qui sans se lasser cherchent à les instruire. (A suivre.)

La loque américaine est-elle vaincue ?

(Suite)

L'apiculteur, soucieux de la santé de ses abeilles, ne devrait jamais visiter une ruche sans jeter un regard instigateur sur le couvain. Si celui-ci a mauvaise apparence, s'il n'est pas compact, si des larves operculées ou non sont mortes, on peut être sûr que quelque chose cloche qui peut être attribué à une maladie, à une anomalie chez la reine ou encore à une dépopulation subite dont il faudrait rechercher la cause et, si faire se peut, y remédier.

La loque européenne est une maladie déconcertante due, comme nous le voyons plus haut, au bacille Pluton. Elle existe sous deux formes : la aigre et la puante. Dans les deux cas, les larves atteintes non operculées prennent dans la cellule les positions les plus

diverses avant de mourir, très souvent une tache jaune est visible sur le dos. La larve morte entre immédiatement en putréfaction ou est sucée par les abeilles, ce qu'elles font seulement dans la forme aigre. Les sucs ainsi récupérés sont utilisés pour nourrir d'autres larves. Dans ces conditions, il est facile de comprendre que l'infection s'étend rapidement à toute la ruche. La masse qui reste dans la cellule n'a pas une consistance visqueuse et filante comme dans l'américaine. L'odeur dans la forme aigre est très faible et est comparable à l'odeur de pommes en fermentation. Par contre, dans la forme puante les cadavres sentent la viande pourrie. Pour s'en rendre compte, il n'y a qu'à enfoncer une allumette dans la cellule contenant les restes d'une larve et de la porter sous le nez. Tous ces symptômes peuvent déjà faciliter le diagnostic ; toutefois, il faut reconnaître qu'il en va ici comme de toutes les maladies ; il y a des cas bénins et des cas graves. Dans un rucher bien conduit, où toutes les opérations se font minutieusement et où règne une sélection sévère, on n'aura pas grand'chose à redouter. Pour savoir comment une maladie s'est étendue à travers un rucher, il faudrait suivre l'apiculteur dans ses manipulations très régulièrement et connaître sa technique.

La loque américaine est une maladie qui tue les larves au moment où elles sont operculées, c'est-à-dire au moment de l'histolyse. Le bacille *larvæ* en est le grand responsable.

Si l'apiculteur constate que des opercules sont trouées et légèrement affaissées et qu'en introduisant le bout d'une allumette dans l'alvéole, il en retire une matière visqueuse, filante et adhérente, il peut de suite en conclure qu'il se trouve en face de cette peste. La loque américaine est constante dans ses symptômes et caractéristiques ; on peut dire d'elle qu'elle est l'ennemi No 1 de l'apiculture. Le pronostic est grave ; on n'a jamais connu un seul cas d'auto-guérison. Une ruche, même si elle ne présente qu'une seule larve malade, est irrémédiablement perdue, à plus ou moins longue échéance, si l'on n'intervient pas. Tous les antiseptiques préconisés sont sans effet aucun, les spores qui, dans cette maladie, représentent la graine ne pourront être détruites que par le feu. Ces spores, dans une ruche contaminée, se trouvent partout : dans le miel, dans le pollen, sur les cadres, parvis, etc.

Ces derniers temps, les journaux apicoles parlent de guérisons merveilleuses qui auraient été obtenues par l'emploi des sulfamides, notamment du sulfathiazol. Les sulfamides ne sont pas des bactéricides, mais des substances bactériostatiques, c'est-à-dire des agents qui empêchent certains microbes de se reproduire. Si donc on nourrit une colonie loqueuse avec du sirop auquel on aura incorporé du sulfathiazol ou autre sulfamide, un arrêt se produira dans la multiplication des bacilles, et alors les phagocytes auront

tôt fait d'en débarrasser l'organisme. Mais il restera dans la ruche tous les spores et bacilles qui n'attendent que le moment propice pour proliférer à nouveau, donc dès qu'il n'y aura plus de nourriture sulfamidée. Pour être au clair, il faut que nous disions deux mots de ces phagocytes.

Les phagocytes sont des cellules capables d'englober et de digérer des particules organiques ou inorganiques ; ils sont mobiles ou fixes, interviennent dans un grand nombre de phénomènes physiques ou morbides. Ce sont eux qui ingèrent et détruisent les microbes pathogènes et fixent en partie leurs toxines ; ils contribuent donc à la défense de l'organisme par phagocytose.

Il y a encore un revers à la médaille ; c'est que, petit à petit, les microbes résistent aux sulfamides et que ceux-ci, finalement, perdent de leur efficacité. En médecine, cela s'appelle la « sulfamidorésistance ». A cause d'elle, toute la question doit être étudiée à nouveau.

En me lisant, d'aucun penseront : alors pourquoi ces articles si bien écrits et si clairs, leurs auteurs ne sont pourtant pas des illuminés, des farceurs ? D'accord. Mais pour qui connaît bien les apiculteurs, gens plutôt enthousiastes qu'intéressés, dont l'apiculture est le violon d'Ingres, on n'est guère étonné. A notre avis, toute cette prose n'est que le résultat de l'enthousiasme ; elle a été écrite pour des impulsifs à courte vue. Comme nous venons de le voir, elle ne résiste pas à une dialectique un peu serrée. Ce n'est qu'après bien des essais dûment contrôlés et après plusieurs années d'observation, que l'on peut tirer des conclusions irréfutables.

Pour être encore plus précis, prenons par exemple un rucher d'une vingtaine de ruches dont trois ont été reconnues malades de la loque américaine par leur propriétaire. Ce dernier, sans rien dire à personne, traite ses colonies au sulfathiazol. Au bout de quelque temps, il s'aperçoit que le mal, peu à peu, cède pour finalement, après 60 à 90 jours, disparaître complètement. Mis en confiance et se croyant définitivement débarrassé de la maladie, il se livre à toutes espèces de manipulations et ne prend plus aucune des précautions élémentaires. Hélas ! sa joie ne durera ce que la nourriture sulfamidée durera et après un temps plus ou moins long, la loque réapparaîtra et, cette fois, dans un grand nombre de ruches. Cette extension de l'infection ne peut être attribuée qu'aux manipulations inconsidérées, au pillage ou encore au mélange des abeilles qui ne retournent pas toujours à leur propre domicile, mais rentrent dans les colonies voisines. Nous voyons donc que le remède ne guérit pas, mais qu'il n'est qu'un palliatif : il camoufle la maladie. Si dans ce cas, on aurait eu recours aux anciennes méthodes de traitement qui consistent à

détruire les ruches contaminées ou encore à les réduire à l'état d'essaims, puis à laisser les abeilles jeûner en cadre jusqu'à ce que quelques-unes meurent de faim et ensuite à les reposer sur des feuilles gaufrées dans des ruches saines, il est fort probable que les dégâts auraient été minimes et se seraient probablement traduits par la perte de trois colonies. *(A suivre.)*

Pourquoi pas ?

Dans notre région du Jura, les abeilles n'ont rien récolté depuis fin juin. En juillet déjà, il fallait enlever les hausses et nourrir pour que nos abeilles ne périssent pas de faim.

Avec la quantité de sucre qui nous a été attribuée, on peut espérer atteindre la saison prochaine, toutefois, il faudra que les provisions soient bien réparties.

Par une belle journée d'août et tout en préparant mon sirop, je me demandais si nous ne ferions pas bien d'imiter les apiculteurs nord américains et canadiens qui, eux, ne se donnent pas tant de peine pour l'hivernage de leurs colonies ; à ce qu'on dit, ils les suppriment tout simplement. Comment ! je n'en sais rien et au printemps, ils font venir par avions des essaims d'abeilles de la Floride ou d'un Etat du Sud. Et voilà leurs ruchers reconstitués.

Pas de soucis d'hivernage et pas de pertes à craindre, mais c'est merveilleux !

Pensez-donc, pas de sirop à faire et à donner, pas de pillage à craindre, avoir tout l'hiver pour nettoyer, peindre ses ruches, raclez ses cadres, les trier, les remettre dans des ruches bien astiquées, etc., ce doit être le rêve !

Seulement, voilà, c'est bien joli de rêver quand le rêve est agréable ! mais il y a le réveil ! on voit alors la réalité, c'est-à-dire les difficultés de l'entreprise.

Supposons qu'il se trouve dans le Midi ou en Afrique du Nord un ou des apiculteurs fabricants d'essaims, qui pourraient nous en envoyer disons début avril. Vous avez fait votre commande d'essaims : à la section probablement, car il faudrait qu'il y en ait assez pour charger un avion.

Nous sommes, disons, en août ; vous voulez supprimer la moitié ou une partie de vos colonies et là les difficultés commencent. Il y a encore du couvain, qu'en faire ? Le donner aux ruches faibles après avoir tué les reines médiocres ou trop âgées et réunir. Cela ferait quelques ruches vides. Il y aurait aussi les colonies, qu'après envoi d'échantillons au Liebefeld, auraient été reconnues atteintes d'acariose, de noséma ou autre maladies ; pour celles-là, pas de pitié, sentence : mort.

Mais les autres, en bonne santé, populeuses, qu'en ferez-vous ?

J'avoue qu'il me serait pénible de les envoyer dans l'autre monde et il est bien probable que je les hivernerais malgré les frais et le travail que cela m'occasionnerait.

A part les inconvénients signalés ci-dessus, il y a encore la question des races d'abeilles que nous introduirions chez nous. Dans le Midi, il y a l'abeille commune et l'italienne ; en Algérie, l'abeille punique ou Kabyle. Mon maître vénéré Ed. Bertrand en avait fait venir une reine et je dois reconnaître que ses descendantes étaient terriblement agressives. Elles rivalisaient sur ce point avec notre féroce chypriote.

Cependant, en 1901, appelé par un ami, j'ai été quelques mois d'hiver en Algérie pour transvaser environ trois cents colonies logées dans des ruches indigènes en chêne-liège dans des ruches D.-B., et je n'ai pas remarqué que ces abeilles de Kabylie soient plus agressives que les nôtres. Pour juger de leur valeur dans notre pays, il faudrait un essai avec un certain nombre de colonies.

Sur ce sujet, il y aurait encore beaucoup à dire ; aussi il serait intéressant de savoir comment pratiquent nos amis apiculteurs américains et canadiens. Suppriment-ils en automne toutes leurs colonies ou seulement une partie ? Ils doivent sûrement trouver un avantage à pratiquer comme ils le font. J'ose espérer qu'un lecteur du *Bulletin* au courant de la question, voudra bien nous renseigner.

Pour ma part, je ne puis m'empêcher de penser que dans notre pays aux hivers si longs et si froids, surtout en montagne, nous pourrions dans une certaine mesure, imiter nos collègues américains. Et pourquoi pas ?

St-Cergue, août 1947.

C. Auberson.

A propos de tilleuls

L'article intitulé « A bâtons rompus », de M. J. Renaud, paru dans le numéro d'août de notre *Bulletin*, me suggère la réponse suivante :

En réalité, les centaines de tilleuls et d'érables de la place de Verdeaux, à Renens, se composent exactement de 25 tilleuls argentés, de 32 érables et de 40 acacias de grandeur en dessous de la moyenne, et la double rangée de tilleuls ordinaires (et non pas argentés) bordant l'avenue du Temple, de même grandeur que les essences indiquées plus haut, totalise 48 sujets.

Ce nombre imposant d'arbres mellifères pourrait en effet tenter quelques apiculteurs. Mais détrompez-vous, M. Renaud, car voici le résultat de la récolte faite depuis plus de 10 ans par mes 10 ruches dont une sur balance : récolte insignifiante ; je n'ai jamais constaté une augmentation journalière de plus de 200 gr.

pendant la floraison de ces arbres mellifères situés à environ 300 m. de mon rucher. Je tiens cependant à dire que pendant plusieurs années, mes ruches, transportées à Gimel, ont fait une récolte plus forte sur des tilleuls se trouvant à proximité. En conclusion, l'altitude, les conditions atmosphériques et la nature du sol, comme le dit M. Renaud, jouent là un rôle important.

Il serait tout de même intéressant de savoir où et quand M. Renaud a vu des colonies complètement appauvries, remplies en une ou deux semaines — corps de ruches et belles hausses — récolte faite sur le tilleul.

Renens, le 1er septembre 1947.

L. Pahud.

Un essai de la ruche gratte-ciel

Cette méthode présentée récemment aux lecteurs du *Bulletin* (relire à ce sujet le numéro 1 de janvier) a déjà suscité bien des commentaires et des réactions diverses chez nos apiculteurs romands.

Ayant médité la brochure du Père Dugat, je me suis décidé, ce printemps, à faire un essai pour pouvoir parler en connaissance de cause. Mon intention n'est pas de tirer déjà, à la fin de cette première tentative, des conclusions définitives. Il faudra attendre plusieurs années pour oser porter un jugement. Je n'aurais pas pris la plume, si les lignes de notre rédacteur n'avaient demandé expressément à ceux qui ont fait des essais d'en communiquer le résultat.

Pour la première année, au lieu de faire l'achat de matériel coûteux qui risquerait d'être abandonné par la suite, j'ai préféré commencer en utilisant la ruche pastorale D.-B., avec hausse emboîtante, dont les dimensions et l'épaisseur des parois sont les mêmes que celles du corps. Deux hausses remplacent un corps de ruche. Il y a bien un intervalle trop grand entre le bas des cadres d'une colonie supérieure et le haut des cadres d'en bas. Mais quelques bûchettes permettent de faire le pont. L'année prochaine, je vais travailler avec des colonies logées en hausses seulement et sur cadres de hausse. Ces difficultés tomberont. Donc pas de dépenses nouvelles, si ce n'est les grilles à reines, indispensables. Que beaucoup d'apiculteurs tentent donc des essais de façon à mettre au point cette méthode pour notre climat suisse.

Voici, en bref, les quelques résultats que j'ai obtenus avec mon premier gratte-ciel.

Pour toute récolte, on ne peut compter ici (Combremond-le-Grand, alt 700 m.) que sur la dent-de-lion qui fleurit malheureusement fin avril déjà. Or, le gratte-ciel ne peut pas être prêt à ce moment-là. Pour que ce soit le cas, il aurait fallu le commencer le 15 mars au moins. Cette année, ce n'est que vers le 10 avril qu'on

a pu ouvrir les premières ruches, mars ayant été maussade et froid. Comme il fallait commencer par marquer les reines, inutile de précipiter les choses. Au moment où commence la superposition des colonies, les butineuses, quoi qu'on en dise, sont désorientées et hésitent pour retrouver leur nouveau domicile. Qu'advviendrait-il de toutes ces abeilles errant en mars dans la bise froide. Ce n'est donc que le 12 avril que le gratte-ciel prit véritablement naissance: 3 colonies avec 4 cadres de couvain chacune (donc moyennes) et reines de 1946. Je les mis directement sur 9 et 10 cadres en ayant soin de donner ceux riches en provisions aux colonies du bas, le nourrisseur ne permettant de stimuler que celle du haut.

Cette précaution s'est révélée insuffisante, puisqu'à la visite suivante, trois semaines plus tard, les colonies du bas, superbes en couvain, criaient famine. La troisième, celle du haut, qui avait été nourrie régulièrement, était par contre dans l'abondance. J'en déduis que chaque colonie, bien que réunie aux autres, garde sa vie propre et n'entretient que peu de relations avec les autres. Si l'on doit nourrir, il faudrait le faire à toutes simultanément. Le nourrisseur Leuenberger, recouvert d'une planchette, plaqué contre le trou de vol, doit faire juste l'affaire. Je l'ai déjà utilisé ainsi pour des essais de nourrissage par le trou de vol et pour des souches surmontées d'un essaim en hausse. Il a le mérite d'être peu encombrant, pratique et bon marché.

Le 6 mai, le gratte-ciel était prêt pour la seconde opération, soit le blocage du couvain operculé et l'extension des colonies. Chacune avait 7 à 8 cadres de couvain. Mais la dent-de-lion fleurissait et il fallait faire vite sans attendre un plus grand développement. J'ai enjambé cette opération et c'est à ce moment-là que j'ai orpheliné en formant 3 ruchettes de 2 cadres de couvain et les reines. Ces petites colonies ont prospéré en mai et juin, de façon remarquable et étaient devenues de véritables colonies au moment de partir à la montagne.

Dans le gratte-ciel, pour combler les vides et pour compenser en partie le retard, j'ai ajouté quelques cadres de couvain operculé, prélevés par essaimage artificiel des colonies les plus fortes du rucher, auxquelles c'était le moment de poser la hausse.

La floraison des dent-de-lion et arbres fruitiers se fit, hélas, à une cadence rarement observée et dans de mauvaises conditions. Si bien qu'en quelques jours toute la campagne était défleurie. La forêt fit bien quelques maigres essais un jour ou deux, mais très vite, tout nouvel espoir pour la première récolte était évanoui. Au bout de 10 jours, il n'y avait qu'une dizaine d'alvéoles royaux, ce qui prouve bien que la récolte ne donnait pas. Je sortis, à ce moment-là, 6 cadres de couvain naissant avec abeilles et alvéoles royaux pour former autant de ruchettes.

Dix pours plus tard, le cadre d'œufs mis en plafond était littéralement garni de superbes constructions royales, très faciles à détacher et dont j'ai distribué quelques-unes des plus belles à des ruchettes d'élevage préparées entre temps.

Même opération 12 jours plus tard sur un nouveau cadre mis à plat au-dessus, comme la première fois. Théoriquement, c'était 10 jours qu'il aurait fallu attendre. Cette entorse de deux jours eut des conséquences immédiates : des reines incomplètes, massacrées, gisaient au milieu de débris d'opercules royaux, devant le gratte-ciel. En ouvrant le dessus, je dus constater que plusieurs reines étaient déjà nées (15^{me} jour depuis la ponte dans le cadre), que les abeilles s'industrialisaient à ronger le solde des alvéoles et en extrayaient des reines encore en formation.

La récolte étant terminée, je mis là un point final à ce premier essai incomplet de gratte-ciel, en partageant le tout en deux colonies, après avoir extrait le miel. Dans ces grosses populations, les reines eurent mille peines à se faire féconder. Le procédé n'est pas recommandable. La ponte survient plus rapidement en petites ruchettes.

En conclusion, pour l'année 1947, à départ tardif, où le couvain se développait mal par manque de pollen dans les cadres, où la floraison de la dent-de-lion fut, car contre précoce, plus faible qu'habituellement et trop rapide, le gratte-ciel à 3 reines, conduit de façon mixte (miel et essaims), me donna :

6 essaims artificiels

36 kg. de miel

5 colonies (3 plus 2) qui étaient prêtes à recevoir la hausse le 20 juin, moment de partir à la montagne. Moyenne des autres colonies du rucher, pour cette première récolte : 7 kg.

Pour une année déficitaire, le résultat est tout de même encourageant et m'incite à renouveler l'essai une autre année.

Pour des régions plus favorisées, surtout là où l'on peut compter sur une floraison plus tardive des foins, esparcette ou autre, la méthode doit jouer. Elle me paraît spécialement recommandée à ceux qui pratiquent l'élevage. Sur un même cadre, vous trouvez couvain, provision et pollen en abondance. Avec ça, la fécondation de la reine ne se fait pas attendre, le nucleus devient vite fort.

Aussi, que chacun fasse des essais dans les conditions de climat, d'altitude et de floraison qui lui sont propres. La méthode du gratte-ciel, comme celle du blocage de la ponte, translation du couvain et tant d'autres, peut ne rien donner ici et être efficace ailleurs.

Pour mon compte, la méthode du Père Dugat m'a d'emblée inspiré confiance, parce que cet apiculteur modeste n'a ni ruche nouvelle à lancer, ni matériel « indispensable » à faire vendre.

C'est une tentative hardie, une innovation captivante que chaque apicuteur soucieux de progrès aura à cœur d'expérimenter.

Juillet 1947.

Ch. Henry.



Saviez-vous que...

- le métissage de l'espèce humaine serait souvent à l'origine de la folie héréditaire ;
- la vie semble obéir à une loi fatale et que son histoire ne se renouvelle jamais ;
- c'est le Hollandais Swammerdam (1637-1680) qui fut le premier à étudier l'anatomie de l'abeille ;
- qu'on appelle *trophallaxie*, l'échange de nourriture que l'on observe fréquemment entre les membres d'une société. Chez les Termites, cet échange de nourriture revêt deux formes : l'*alimentation proctodéale* (les Termites caressent leurs compagnons avec leurs antennes, ainsi excités ceux-ci contractent leur ampoule rectale et rejettent un peu de liquide aussitôt absorbé) et l'*alimentation stomodéale* qui consiste en ingestion de substances régurgitées par la bouche. Chez les abeilles elle fait défaut.

Un village assiégé par des abeilles

Un habitant de Tignac (Valais) ayant eu la malencontreuse idée d'extraire le miel de ses ruches au moment de la forte chaleur, les abeilles énervées par l'excès de température se montrèrent plus combatives qu'à l'ordinaire. Une nuée d'abeilles se lança à la poursuite du malheureux apiculteur qui fut obligé de gagner précipitamment sa demeure. En quelques instants, le village de Tignac fut envahi par cette multitude, et les habitants durent se retrancher derrière leurs volets en attendant la fin des hostilités.

Les marchés d'abeilles en Hollande

Le 22 juillet s'est tenu à Veenendaal le plus grand marché d'abeilles du continent. Cette foire, qui existe depuis des siècles,

ne doit pas manquer ni d'originalité ni, surtout, d'une bourdonnante animation ! Ce sont principalement les paniers qui font l'objet des ventes car, en Hollande, plus du 50 % des apiers sont composés uniquement de paniers en paille. Inutile de dire que la guerre a causé à l'apiculture néerlandaise de grandes pertes ; actuellement, ce pays compte environ 24,000 apiculteurs et 130,000 colonies.

Veenendaal n'a pas le monopole des marchés d'abeilles car il s'en tient, au printemps, également à Tilburg, Amersfoort ou Dordrecht.

L'apiculture au Brésil

Le ministre de l'agriculture, afin de développer l'apiculture dans le sud du pays, a installé, dans le Rio-Sao-Paulo, un rucher de 26 colonies provenant de la station d'apiculture de Deodora. Ce rucher s'est agrandi de 56 colonies provenant directement d'Italie.

Dans l'Etat de Para, on compte 28,000 colonies produisant bon an mal an 500,000 kg. de miel et 15,000 kg. de cire. A Santa Catarina, la production est de 183,000 kg. avec 7000 colonies.

En 1943, l'exportation de la cire d'abeille a atteint 447 tonnes, représentant une valeur d'environ un demi-million de dollars. En 1945, elle a doublé.

L'emploi du nitrobenzol contre l'acariose

Dans un *Echo* précédent (février 1946), j'avais signalé que M. Frow, inventeur du remède qui porte son nom, engageait les apiculteurs à faire des essais avec le nitrobenzol seul.

M. W. T. Bellamy dans le *The British Bee Journal* dit avoir essayé, en plein été, et avec réussite complète, le remède du Dr Morison composé, à égales parties, de nitrobenzol et de salicylate de méthyle.

Le rythme de la ponte chez la reine

Le Dr M. Mathis fait part dans la *Gazette Apicole*, des résultats de ses observations sur la ponte de la reine abeille.

Pour lui, l'appréciation de la fécondation absolue de la reine ne peut s'établir sur l'augmentation de la population, car il arrive souvent que la reine pondre des œufs en nombre considérable (7000 œufs par jour), au cours d'une élévation diurne de la température intérieure de la ruche et que les larves issues de ces œufs périssent par la suite, faute d'abeilles nourrices.

Le commandant Hruska, inventeur de l'extracteur

D'une famille slovène, le commandant Hruska (1819-1888) fit sa carrière militaire en Autriche et se retira ensuite à Dele (près de Venise) pour s'adonner au jardinage et à l'apiculture.

Ce fut le 1er septembre 1865, lors d'une assemblée d'apiculteurs allemands à Brno, qu'il présenta son premier essai d'extracteur. Il prit un entonnoir en fer-blanc, en obtura l'orifice du bas. Ensuite, il mit dans l'entonnoir un morceau de rayon de miel désoperculé, attacha une ficelle à l'anse puis fit tourner le tout devant lui avec les mains. Après quelques minutes, il s'arrêta, déboucha l'entonnoir et fit couler dans un verre un miel limpide, aux applaudissements frénétiques de l'assemblée, qui redoublèrent lorsqu'il fit voir le rayon vide. Le principe de l'extracteur était trouvé.
(*Slovenski Cebelar*).

Le miel dans les cas d'intoxication par les champignons

La thérapeutique sucrée dans les cas d'empoisonnement par les champignons, notamment par l'*Amanite phalloïde* qui provoque le 99 % des accidents, a été expérimentée et mise au point par le prof. Léon Binet, membre de l'Institut et son assistant M. J. Mareck. Ces savants ont observé que l'intoxication par le champignon déclenche diverses modifications du sang, notamment la diminution de son taux de glucose. La correction de cette hypoglycémie par injections intraveineuses de serum glucosé et ingestion de sucre de canne ou de miel peut empêcher les sujets intoxiqués de mourir.

Le miel inscrit à son actif une vertu de plus, il se révèle comme un antidote précieux. Z.

Nous bâtirons

(*Suite et fin.*)

Une race peut naître non seulement sous l'action de causes climatiques (races naturelles), mais de croisements de races différentes appartenant à la même espèce, croisements qui peuvent s'effectuer naturellement au contact de deux aires de dispersion d'une race ou artificiellement par l'action de l'homme (races artificielles). Les produits de ces croisements s'appellent *métis*. La fusion des caractères et des aptitudes possédés par les deux races associées est difficilement obtenue. Ainsi, lorsque les métis sont multipliés entre eux, il y a disjonction des caractères, c'est-à-dire que le produit du croisement tend à faire retour plus ou moins rapidement à l'une des races primitivement mélangées d'où nécessité de recourir de temps à autre à un raceur du type initial.

Les lois de Mendel interviennent ici pour expliquer les variations de l'hérédité par la dominance ou la subordination des caractères parentaux. C'est ainsi que si l'on croise une abeille de race italienne avec une abeille de race commune on obtiendra une abeille métisse de couleur foncée, la couleur jaune étant chez

nous dominée par la noire. Si l'on croise entre elle les abeilles métisses ainsi obtenues elles feront retour, après quelques générations, à l'un des types qui lui ont donné naissance ou disparaîtront par dégénérescence. On ne peut donc pas, dans ce cas, parler de race d'abeilles, puisque ses caractères ne sont pas fixés et que pour les maintenir l'apiculteur-éleveur est obligé de corriger par une sélection appropriée les tendances à ce retour.

Dans ces conditions est-il vraiment utile à l'apiculteur d'avoir recours à des races étrangères en vue d'améliorer, par croisement, notre abeille commune ? Je ne le crois pas car, indépendamment du fait que les abeilles croisées sont beaucoup moins résistantes que les abeilles de race pure, les améliorations que l'apiculteur croit apporter à son rucher sont illusoires, la sélection devenant impossible puisque le métis fait finalement retour à l'un des types qui lui a donné naissance en l'occurrence : race commune. Pourquoi cette persistance de la couleur noire et brune ? C'est uniquement, comme je l'ai dit plus haut, une question de milieu. Alors qu'en Italie, par exemple, la couleur jaune est dominante, chez nous elle est dominée. C'est ainsi que la nature reprend toujours son droit, qu'elle ne reste pas passive, qu'elle lutte contre l'action de l'homme en revenant toujours vers l'état d'équilibre que celui-ci lui fait perdre momentanément !

Certains grands maîtres de l'apiculture suisse sont arrivés à force de patience, de travail, d'amour aussi, à créer des types d'abeilles. On parle ou on a parlé de race du Rhône, de race du Jura, de race de la Sarine, que sais-je encore ? Je ne conteste nullement les qualités individuelles de ces pseudo-races, mais malheureusement il leur manque *la fixité* pour en faire de véritables races. Ce n'est pas dire qu'en apiculture nous soyons incapable de créer de nouvelles races d'abeilles, c'est là, travail qu'un homme seul ne peut arriver à accomplir, l'effort de toute une collectivité est nécessaire. Que l'on songe à la patience, au travail qu'il a fallu pour arriver, par de savants croisements remontant à l'aurore de notre civilisation, à fixer nos diverses races d'animaux domestiques !

*

De tout ceci nous pouvons conclure que nous devons rechercher avant tout à avoir une race aussi pure que possible, car seule elle est capable de nous offrir toute la certitude désirée quant à la transmissibilité des caractères acquis, et l'apiculteur-éleveur peut, grâce à une sélection intelligente, développer, diriger les tendances, les prédispositions de la race, l'harmoniser avec son habitat, en un mot favoriser et non entraver la nature. D'autre part, l'atavisme, cette bête noire des apiculteurs qui travaillent avec des abeilles métisses n'est plus à craindre et la consanguinité

loin d'entraîner la dégénérescence développe, au contraire, les qualités de la race.

Nous vivons, en Suisse romande, en plein dans les croisements, nous n'avons rien qui soit spécifiquement à nous. Actuellement, le 50 % de nos ruchers est improductif parce qu'habité par des abeilles dégénérées. Ce sont ces colonies qui perpétuent les tares héréditaires qui ont tendance à s'exagérer dans le temps et à devenir des caractères fixes. Ce qu'il nous faut ce sont des abeilles de *race pure*, économes, bien adaptées à notre climat, à notre flore, à notre ruche et qui par leur travail, leur constance, leur développement soient à même de profiter le plus possible de ce que leur offre dame Nature. Une telle race existe certainement, c'est la *race commune* que nous devons ressusciter et c'est en partant d'elle que nous pourrions créer des *souches* adaptées à nos conditions physiques particulières. Nous aurons ainsi pour chaque région, l'abeille qui lui convient !

Nous devons en Suisse romande relever la valeur de l'élevage. Il faut reconnaître qu'un gros effort a été accompli par nos apiculteurs-éleveurs, mais par suite d'un manque total de directives il a été purement stérile. Ne vaudrait-il pas mieux voir tout ce travail s'additionner dans le temps et porter sur *un type unique d'abeille*, en se basant sur du solide, sur de l'acquis, plutôt que d'édifier un monde apicole sur un terrain mouvant en constante transformation ! Je crois que c'est là la bonne voie si nous voulons faire quelque chose de constructif, de durable, c'est en tout cas celle que nous trace la nature.

Pour arriver à un résultat positif, il faudrait procéder par étapes successives :

- 1) se mettre d'accord avec la race type à choisir : travail du comité central en collaboration avec les comités des sections ;
- 2) créer une association romande des apiculteurs-éleveurs. Son effort tendrait à produire des souches dérivées de la race type. De plus, elle permettrait aux éleveurs de s'aider mutuellement de leurs conseils, de leurs expériences et par l'échange de reines et d'essaims ;
- 3) diffuser par tous les moyens possibles les reines de race ainsi produites et entreprendre conjointement une action de « désintoxication » de nos ruchers en créant des zones de plus en plus larges dans lesquelles des stations de fécondation pourraient être éventuellement installées ;
- 4) donner chaque année un cours spécial destiné aux apiculteurs-éleveurs ;
- 5) tenir compte, lors des concours de ruchers, de la pureté de la race.

P. Zimmermann.

En passant...

Anomalie — Fécondation — Marquage des reines

Dans ma longue pratique apicole, j'ai eu à plusieurs reprises l'occasion de voir, après l'introduction d'une reine, certaines colonies faire un élevage bien que la reine introduite fût une excellente pondeuse. J'en ai conclu que cette dernière était momentanément tolérée. Une partie des abeilles de la colonie avait accepté la reine alors que l'autre partie, celle précisément qui en élevait une nouvelle, n'éprouvait guère de sympathie pour celle qu'elle devait accepter.

Si l'apiculteur n'intervient pas au bon moment en détruisant la ou les nouvelles cellules, la reine élevée tuera infailliblement la reine introduite.

Il nous est permis de contrôler bien des choses dans le domaine des introductions de reines par le marquage, sujet que nous touchons tout à l'heure.

Quant à la question du transport des œufs par les abeilles dans une ruche cela ne fait plus aucun doute, il y a bien des années que j'ai observé la chose.

Voici quelques constatations personnelles sur la pluralité dans la fécondation des reines.

En 1923, mes cinq ruchettes, placées à 1.50 m. du sol, sous un érable, avaient reçu le 2 juin au soir, des cellules de reines prêtes à éclore. Le 7 juin à 11 h. 20, je vois la reine No 5 sortir et 17 minutes après rentrer avec le signe de l'accouplement. A 12 h. 36, la reine No 2 sort à son tour et revient 9 minutes plus tard avec une partie des organes du mâle, très visibles au bout de l'abdomen. Mais, quelle ne fut pas ma surprise, alors que j'observais mes autres ruchettes, de revoir deux jours après, soit le 9 juin, entre 11 h. 30 et 12 h. 40, mes reines Nos 2 et 5 ressortir et rentrer après 11 et 14 minutes, portant les signes d'une deuxième fécondation.

Mes yeux venaient en outre de saisir une scène bien rare : l'accouplement de la reine No 2 à moins de 3 mètres de sa ruchette, contrairement à ce que j'ai lu, la reine ne porte pas le mâle, mais ce dernier se suspend aux jambes de la reine, avec ses jambes, car au moment où ils s'accouplèrent, les deux insectes firent dans leur vol une plongée d'environ deux mètres pour remonter presque verticalement de la hauteur d'un poirier de 4 m. 50 pour repartir dans un vol très ondulé dans la direction du sud-ouest. Ce qui me surprit le plus, fut de voir les deux insectes tourner sur eux-mêmes (figure comparable à un looping renversé et continu). Les ayant perdu de vue, je restais en observation : pour cette deuxième fécondation, la sortie de ma reine No 2 dura exactement 14 minutes. D'autres reines ont mis de 7 à 21 minutes dans leur vol

de fécondation, sauf le No 4 que je n'ai vu sortir que pour un vol d'orientation, 7 jours après sa naissance.

La reine de ma ruchette No 4, née le 3 juin, n'a commencé sa ponte que le 4 juillet soit : 31 jours après sa naissance. Malgré le grand laps de temps qui s'est écoulé avant le début de sa ponte, elle m'a donné entière satisfaction.

Je suis donc certain que si une reine n'a pas toute satisfaction lors d'un premier accouplement, le rut persiste et excite celle-ci à une deuxième ou même à une troisième sortie d'accouplement. De là, la diversité des couleurs que l'on observe chez les abeilles d'une même ruche.

Une nouvelle fécondation après qu'une reine ait déjà pondu ne peut se produire ; M. le Dr Fyg donne à ce sujet des preuves irréfutables. D'ailleurs, ce fait aurait déjà été signalé.

Quant aux cas cités par M. P. P., dans le *Bulletin* de février, j'ai tout lieu de croire que les ruches avaient une deuxième reine, fait constaté à plus d'une reprise et prêtant facilement à confusion.

Venons-en maintenant au marquage des reines. Il y a sept ou huit ans, j'avais marqué une reine d'une section vitrée avec l'estampille d'étain. Chaque fois que je visitais cette ruchette, je remarquais que la reine n'était pas tranquille et qu'elle avait toujours sur son dos une ou deux abeilles. Cette lanterne, comme l'appelle un de mes amis apiculteur, n'est donc pas à recommander.

Bien des insuccès lors d'introductions ont pour cause ce genre de marquage, dangereux et encombrant pour la reine. Colle et étain donnent une certaine épaisseur sur son corselet et, généralement, cela ne tient pas très longtemps. Pour mon compte, j'ai adopté le marquage celluloïde-acétone, plus rapide, sans danger et tenant bien. Une demi-minute suffit pour que cela sèche et aucune odeur ne subsiste. Autre avantage, la reine n'est jamais molestée. Cette façon de faire est donc la plus recommandable. A ce sujet, j'aurais encore passablement de choses à vous raconter, mais les pages de notre *Bulletin* sont bien comptées, donc à une autre fois.

L. M. B.

Nouvelles méthodes

Le procès pour et contre la méthode du gratte-ciel

(Suite)

Oui, messieurs du Tribunal, mes expériences sont faites sur des ruches Dadant-Blatt à 10 cadres, j'avais omis de le dire.

Bien sûr, quand je parle de cadre de couvain, je veux dire cadre avec du couvain ; il y a pas mal de couvain sur le rayon

quand la saison est avancée, il n'y en a qu'un commencement au début de la réouverture !

Le 24 mai, la situation des deux gratte-ciel était la suivante :

R 3	6 Cc 4 Cpr	R 6	6 Cc 4 Cpr
R 14	6 Cc 4 Cpr	R 10	6 Cc 4 Cpr
R 15	7 Cc 3 Cpr	R 11	7 Cc 3 Cpr

Même après avoir monté dans la ruche supérieure un cadre de couvain pris de celle d'en bas, c'est encore celle-ci, vous le voyez, messieurs du Tribunal, qui a le plus grand nombre de cadres de couvain !

A ce moment, suivant la méthode enseignée par le Père Dugat, j'aurais dû ajouter deux corps de ruche, les intercalant entre les ruches ayant la mère, mais, étant donné le nombre limité de cadres de couvain que j'aurais pu distribuer dans les différents corps, et d'autant plus, sachant, par expérience, que le mois de juin est chez moi un mois de disette, je n'ai ajouté qu'un seul corps et, de cette façon, une fois l'opération exécutée, les deux gratte-ciel venaient à être constitués comme suit :

R 3	3 Cc 2 Cv	4 Cpr 1 Cfcg	R 6	2 Cc 2 Cv	4 Cpr 1 Cfcg
17	10 Cc		8	10 Cc	
R 14	4 Cc 2 Cv	3 Cpr 1 Cfcg	R 10	3 Cc 2 Cv	4 Cpr 1 Cfcg
R 15	3 Cc 2 Cv	4 Cpr 1 Cfcg	R 11	3 Cc 2 Cv	4 Cpr 1 Cfcg

(Cfcg = cadre avec feuille de cire gaufrée)

(Si les cadres de couvain de 19 sont devenus 20, c'est parce que, messieurs du Tribunal, j'ai cette fois-ci, considéré comme cadre du couvain, un cadre où la ponte n'avait été que commencée.)

A vrai dire, je n'aurai pas dû, au moment où une période de disette allait commencer, introduire dans la ruche des feuilles de cire gaufrée, ce que, d'ailleurs, la méthode du Père Dugat ne demande non plus, mais je n'avais plus de cadres vides dans mon magasin, et je voulais prévenir toute manifestation de dynamisme

du gratte-ciel, en commençant par compléter les corps existants, et pour cette raison-là, j'ai introduit les quelques feuilles de cire gaufrée que vous voyez.

Le 31 mai, un coup d'œil jeté sur les gratte-ciel me faisait savoir que les cadres de couvain contenaient davantage de couvain et que dans le corps inférieur le couvain était passé de 3 à 5 cadres.

C'est alors que j'ai échangé entre eux les corps inférieurs et supérieurs ; de cette façon les ruches R 15 et R 11 ont pris respectivement la place des ruches R 3 et R 6 lesquelles, par conséquent, ont pris la place d'en bas.

En prévision de l'arrivée de la grande miellée vers la fin de juin (c'est la deuxième coupe de luzerne qui donne la grande miellée dans ma région, et elle se fait généralement dans les premiers dix jours de juillet ; cette année elle se présentait plus tôt), j'ai exécuté, vers le 15 du même mois, les opérations indiquées par la méthode du Père Dugat, soit :

orphelinage (j'ai extrait avec la reine 2 ou 3 cadres de couvain et j'ai ainsi formé 6 nuclei) ;

ensuite réunion du couvain frais et du couvain operculé dans les corps supérieurs du gratte-ciel et élimination des grilles, de façon à fondre en une seule colonie le gratte-ciel qui auparavant avait travaillé divisé en 3 unités distinctes (opération appelée, par le Père Dugat, « rabattage »).

La situation qui en résultat était la suivante :

14	6 Ccf 1 Cfcg 1 partition	11	9 Ccf 1 Cfcg
15	9 Cco 1 Cfcg	6	7 Cco 1 Cfcg 1 partition
17	6 Cpr 2 Cfcg 1 partition	10	6 Cpr 1 Cfcg 1 partition
3	9 Cpr 1 Cfcg	8	10 Cpr

(Ccf == cadre de couvain frais ; Cco == cadre de couvain operculé)

Faute de cadres suffisants pour 4 corps de ruche, après avoir enlevé les 6 nuclei, j'ai dû partitionner.

Le jour 24, destruction des cellules dans le premier gratte-ciel (il y en avait pas beaucoup : 7 ou 8 dans le corps 14 et 2 ou 3 dans le corps 15).

La destruction des cellules royales dans le deuxième gratte-ciel avait été faite 3 jours avant : 30 ou 40 cellules dans le corps 11, quelques-unes dans le corps 6, une dans le corps 10.

Immédiatement après la destruction des cellules royales, j'ai donné à chaque gratte-ciel un cadre de couvain frais, mais pas en plafonnière, comme il est indiqué dans la méthode du Père Dugat ; ayant de la place suffisante, j'ai colloqué le cadre de couvain frais dans la position normale.

Le 28 juin, la grande floraison de la luzerne était arrivée ! Et avec elle quels espoirs ! Le gratte-ciel était bien parti, mais n'était pas arrivé dans la forme complète pour profiter 6 fois plus que si les 3 ruches avaient été conduites séparément, mais quand même, n'était pas mal arrivé, et l'on voyait une énorme quantité d'abeilles adonnées au seul travail de la récolte ; une hauteur de presque 2 mètres allait se transformer en magasin à miel !

(A suivre.)

T. Lusignani

président des apiculteurs de Parme (Italie).

Pesées des ruches sur bascules

Consommation hivernale

Le *Bulletin* nous permet de constater que la pesée des ruches ou la consommation hivernale varie notablement même pour des altitudes presque égales. Les pesées de la période du 11 décembre au 10 janvier indiquent les différences suivantes : Morges 1200 gr., Bex 700 gr., Berlincourt 1400 gr., Territet 850 gr., L'Etivaz 2350 gr., La Valsainte 700 gr.

Il est évident qu'une colonie très forte consomme davantage, mais de telles différences peuvent provenir d'autres causes qu'il serait fort intéressant de connaître ; il n'est, en effet, pas indifférent qu'une colonie consomme six ou douze kg. de provisions pendant la période hivernale. Des renseignements complémentaires permettraient peut-être de prendre des dispositions en vue d'augmenter le rendement par une réduction des frais d'exploitation.

Osons-nous demander à nos chers collègues ayant des ruches sur bascules de nous donner quelques renseignements, au moins sur les colonies ayant le plus d'écart. Quelques détails nous permettraient peut-être de prendre d'utiles mesures pour réduire la consommation hivernale. Il importerait de connaître la force de la colonie ; le genre de construction de la ruche, parois doubles et isolées, système, bâtisses chaudes ou froides ; calfeutrage dessus et de côté ; grandeur du trou de vol ; système d'aération ; provisions, proportion de miel et sucre ; date de mise en hivernage, etc.

Ces renseignements peuvent être adressés à la rédaction du *Bulletin* ; ils permettront d'établir un graphique et des comparaisons intéressantes.

Février 1947.

P. Pasquier.

Etat des maladies contagieuses des abeilles en Suisse pendant l'année 1946

Cantons	Acariose			Loque américaine			Loque européenne		
	Ruchers	Colonies	Dont malades	Ruchers	Colonies	Dont malades	Ruchers	Colonies	Dont malades
Zurich	—	—	—	8	113	45	2	19	7
Berne	14	134	32	15	104	25	14	117	20
Lucerne	—	—	—	9	159	25	—	—	—
Uri	—	—	—	—	—	—	6	39	14
Schwyz	4	57	21	—	—	—	1	13	2
Unterwald-le-Haut	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Unterwald-le-Bas	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Glaris	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Zoug	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Fribourg	15	103	22	—	—	—	—	—	—
Soleure	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Bâle-Ville	—	—	—	1	5	1	—	—	—
Bâle-Campagne	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Schaffhouse	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appenzell Rh.-Ext.	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Appenzell Rh.-Int.	1	9	1	—	—	—	—	—	—
St-Gall	13	215	42	5	28	19	3	34	3
Grisons	1	1	1	13	121	31	6	91	46
Argovie	—	—	—	3	26	5	—	—	—
Thurgovie	—	—	—	1	57	1	—	—	—
Tessin	5	83	25	10	81	25	1	6	3
Vaud	30	460	62	13	102	30	22	212	31
Valais	24	11	38	8	—	9	5	—	5
Neuchâtel	39	524	49	8	82	10	1	12	2
Genève	6	66	7	4	14	9	2	13	10
Totaux	152	1663	300	98	892	235	63	556	143

Mois	Ruchers	Colonies	Dont malades	Ruchers	Colonies	Dont malades	Ruchers	Colonies	Dont malades
Janvier	3	32	3	—	—	—	—	—	—
Février	14	301	42	—	—	—	—	—	—
Mars	19	229	57	1	—	1	—	—	—
Avril	52	502	84	10	124	46	1	8	8
Mai	16	174	20	24	235	44	23	224	40
Juin	6	28	10	11	71	26	9	65	13
Juillet	3	5	3	22	162	43	25	232	74
Août	23	207	46	10	96	33	3	25	5
Septembre	6	113	19	9	41	16	1	—	1
Octobre	7	54	12	11	163	26	1	2	2
Novembre	3	18	4	—	—	—	—	—	—
Décembre	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Totaux	152	1663	300	98	892	235	63	556	143

Totaux de 1945	174	1450	316	165	1655	457	79	877	213
Aug. par rap. à 1945	—	213	—	—	—	—	—	—	—
Dim. par rap. à 1945	22	—	16	67	763	222	16	321	70

Rendons à César...

Dans l'agenda de la Romande de 1947, une hausse avec partitions et planchettes a été primée comme nouveauté apicole. Or, ce n'est plus une nouveauté, car la fabrique de ruches Boillat, à Loveresse (J. B.), fabrique et livre des hausses de ce genre depuis 1941. Une de ces hausses était exposée à l'exposition de matériel apicole de Genève en 1942. Deux erreurs ont été commises :

1. Le soi-disant inventeur ne devrait pas considérer l'invention d'une maison spécialisée comme sienne.
2. Le jury qui a examiné cette hausse aurait dû s'assurer qu'elle n'existait pas encore avant de la primer comme nouveauté apicole.

B. E., Genève.

*

La partition pour hausse présentée au concours de l'Agenda apicole de 1947 a obtenu une mention comme « amélioration » du matériel apicole.

L'objet présenté était de fabrication très rudimentaire, de la main d'un amateur, et n'avait pas du tout l'aspect d'un article de série confectionné par un spécialiste.

Nous sommes certain que son auteur n'est pas un plagiaire, il a certainement développé une idée sans connaître l'existence d'un appareil semblable. Ceci est permis puisque le jury du concours, composé de trois apiculteurs expérimentés en matière apicole, se trouvait dans le même cas.

Nous ne pouvons pas exiger de membres de jury bénévoles, comme de n'importe qui, du reste, de connaître tout ce qui existe sur le marché et chez les apiculteurs, en matière de matériel apicole, et faire une enquête sérieuse à ce sujet est impossible.

Nous remercions toutefois l'auteur de l'article ci-dessus d'avoir fait cette mise au point. Du reste, cela n'enlève rien à la valeur de la nouveauté apicole de la maison Boillat que nous félicitons. Au contraire, c'est une preuve de sa valeur et nous espérons que la hausse avec partitions se répandra, ceci pour le grand bien de l'apiculture.

L. H. W.

Dons reçus

Entr'aide : L. Hæsler, St-Aubin, fr. 5.—. Merci.

Les inspecteurs des ruchers valaisans en face de la loque européenne

(Suite et fin)

Pour ne pas trop allonger ce compte rendu, je passe directement à la journée du 13 juillet.

Le matin déjà, les inspecteurs des ruchers, accompagnés de leurs suppléants, ainsi que les présidents des sections, affluaient à Châtelard pour assister à la journée d'étude, commencée en partie la veille.

C'est au rucher de M. Roux qu'a eu lieu la partie pratique. Tout d'abord M. Meunier, le dynamique président de la Fédération valaisanne, qui a bien voulu accepter la présidence de la réunion, souhaite en termes gracieux la bienvenue aux invités. Il salue tout particulièrement la présence du très distingué Dr Morgenthaler, puis de MM. Valet, Soavi, Echel, président de la Fédération d'apiculture du Haut-Valais, de M. Vomsattel, inspecteur des ruchers du Haut-Valais et rédacteur-adjoint de la « Bleu ». M. Meunier salue également M. le Dr Buttiker, sans oublier M. Luisier, qu'il félicite de sa nomination à la tête des inspecteurs des ruchers. Il est persuadé que ce poste est entre de bonnes mains, car M. Luisier nous a déjà prouvé qu'il avait pris cette tâche à cœur.

Après avoir exposé les raisons de cette rencontre et le but de cette journée, M. Meunier donne la parole à M. Roux. Ce dernier nous fait l'historique de la maladie dans son rucher.

« 1946, concours de ruchers, heureux résultats. 1947, concours de loque. Tout mon rucher était en proie du Bacille Pluton. J'ai réduit mes colonies à l'état d'essaims en leur administrant une solution de Cibasol. »

Et M. Roux de mettre aimablement son rucher à la disposition de l'assemblée. Nombreux sont ceux qui ont pu faire connaissance avec la loque et d'en humer l'odeur caractéristique. M. le Dr Morgenthaler s'employa à nous montrer les signes particuliers de la maladie, à faire connaître les deux stades de l'infection.

Toute l'assistance s'est entretenue avec intérêt dans le magnifique rucher d'expérience jusqu'à midi.

L'après-midi était consacré à une conférence de circonstance, suivie d'une discussion générale.

De nombreux apiculteurs venus de la région s'étaient joints à nous, de sorte que la salle mise à notre disposition avait peine à contenir la nombreuse assemblée.

La parole est alors donnée à M. le Dr Morgenthaler qui nous étala un magistral exposé sur l'épineuse maladie des abeilles. Le point important dans la lutte contre les maladies des abeilles, nous dit-il, est de connaître l'état d'une colonie saine, d'un couvain sain. De toutes colonies ou couvain suspect, un échantillon devra être prélevé et adressé au Liebefeld. M. le Dr Morgenthaler fait ressortir que les analyses sont gratuites et nous invite à en profiter davantage. Il insiste sur le devoir de chacun d'annoncer toutes colonies malades et périées pendant l'hiver. Ceci, nous dit-il, est d'une grande importance dans la lutte contre les maladies des abeilles.

M. le Dr Morgenthaler invite spécialement les sociétés à s'intéresser de plus près à la cause sanitaire des ruchers en organisant des cours pratiques, des visites de ruchers. Intéresser les apiculteurs négligents, surveiller leur zone infectée.

Il rappelle, ensuite, aux inspecteurs, d'être les conseillers pratiques des apiculteurs, de procéder à leur visite de rucher en collègue et non en fonctionnaire. Il les invite aussi à tenir à la disposition de leur société une documentation sur l'état sanitaire des ruchers. M. le Dr Morgenthaler rappelle ensuite que le Liebefeld est toujours à leur disposition pour les renseignements nécessaires.

Je ne m'étendrai pas plus longtemps sur cette très intéressante conférence qui absorba la plus grande attention des auditeurs. Du reste, il lui manifestèrent leur appréciation par de vifs applaudissements. Après avoir été chaudement remercier par M. Paul Meunier et M. Louis Voutaz, vice-président de la Fédération valaisanne, la parole est ensuite donnée à M. Vomsattel. Très aimablement présenté par M. Luisier, qui lui reconnut ses hautes qualités d'inspecteur, M. Vomsattel nous fit un brillant exposé sur la manière dont il extirpa l'acariose du Haut-Valais. Il expose les succès qu'il a remportés en traitant méthodiquement et annuellement tous les ruchers pastoraux. Ce procédé

contribuerai avantageusement à l'assainissement de nos ruchers en Valais romand, dont l'acariose a tendance à gagner du terrain. M. Vomsattel est à son tour vivement applaudi.

Avant d'ouvrir la discussion générale, M. l'inspecteur Luisier soumet au vote deux propositions. L'une consistant à élire des sous-inspecteurs dans chaque arrondissement (deux districts), et l'autre, à régler la montée et la descente des ruchers pastoraux par un arrêté cantonal. Cet arrêté prévoyait la montée des ruchers de la plaine à la montagne pour le 25 mai au plus tard, et la redescente pour le 15 août au plus tard également.

Ces deux propositions rencontrèrent l'approbation de l'assemblée et l'arrêté entra en vigueur le 24 juillet 1947.

La discussion générale s'ouvre et s'engage principalement sur la brûlante question des distances en apiculture pastorale. Sujet fort controversable qui mit aux prises MM. Luisier, Roux, Valet, Soavi, Meunier, Gaillard, président de la section de Conthey et M. Ant. Maistre, inspecteur des ruchers. Débats très intéressants, mêlés parfois d'un peu de passion. On en venait à proposer une loi réglant les distances entre les ruchers indigènes de la montagne et les ruchers pastoraux. Loi qui ne nous aurait apporté que de néfastes conséquences à l'apiculture en général.

Nos hôtes vaudois, tels que M. Valet, ainsi que M. Soavi, le vrai conseiller des apiculteurs, exposèrent les inconvénients que pourrait présenter une législation dans le domaine de l'apiculture pastorale. Mieux vaut, nous dit-il, trouver une solution à l'amiable que de recourir à des moyens fort peu intéressants. Il est très aisé de ne pas léser nos collègues de la montagne, c'est de maintenir une distance loyale lors de l'établissement d'un rucher pastoral. Pour clore ces débats, M. Luisier s'exprima en ces termes : « Je ferai de mon mieux pour encourager l'apiculture pastorale en Valais. Aux apiculteurs de la montagne de comprendre que les abeilles ne peuvent survivre dans le vaste jardin fruitier qu'est la plaine du Rhône ; et, qui dit jardin fruitier, dit traitements. Nous savons combien les traitements sont nuisibles aux abeilles. Pour l'avenir de notre apiculture et principalement de notre arboriculture, car je n'ignore pas la précieuse collaboration de l'abeille à la pollenification des arbres, offrons à nos abeilles une issue vers l'alpe.

Aux apiculteurs de la plaine plus spécialement : Faites de l'apiculture pastorale, mais faites-le honnêtement ! N'allez pas installer vos ruches à proximité de celles de vos collègues montagnards, et surtout lorsque le champ mellifère est restreint. Ce serait faire preuve de peu d'intelligence que de vous établir aux portes de vos collègues, car aussi bien vous et vos collègues en seriez lésés.

Tâchez d'être compréhensifs vis-à-vis de vos collègues montagnards, cela contribuera à maintenir l'heureuse harmonie entre la plaine et la montagne. Vous éviterez ainsi tous les désagréments d'une loi à ce propos. »

Solution claire et concise, qui, nous l'espérons, aura gagné le plus grand nombre des apiculteurs.

Le feu oratoire dut s'éteindre à cause de l'heure du départ, pourtant il aurait pu jaillir encore une bonne journée pour consumer toutes les questions à l'ordre du jour.

M. Paul Meunier lève la séance en remerciant l'assistance pour sa belle attention.

Journées toutes emplies d'intérêt, écoulées dans une atmosphère de bonne camaraderie

Alex. Rithner.

NOUVELLES DES SECTIONS

Fédération cantonale fribourgeoise d'apiculture

La journée apicole, dans le cadre de la Foire aux provisions, aura lieu le 9 octobre prochain. La réunion aura lieu à 14 heures, dans la grande salle du restaurant des Merciers. M. Valet, membre du comité de la Société romande

et inspecteur cantonal vaudois développera le sujet : *Comment maintenir nos ruchers prospères ?* A l'issue de la réunion, visite de la Foire aux provisions. Tous les apiculteurs sont invités à prendre part à cette manifestation.

Le comité.

Société d'apiculture de Lausanne

Réunion amicale le *jeudi* 16 octobre, à 20 h. 15, à la Cloche, rue Pichard 20.

Sujet : *L'apiculture dans les camps de prisonniers, en Allemagne.*

Le comité.

Section d'Erguel-Prévôté

Avis aux membres de la section. — Il est porté à la connaissance de nos membres que, vu l'augmentation de la contribution à la Romande pour 1948, il a été décidé à l'assemblée générale du 23 mars écoulé d'augmenter la cotisation annuelle de fr. 8.50 à fr. 10.—.

Il est recommandé à nos membres, pour leur éviter des frais de port, ainsi que pour faciliter la tâche du caissier, de bien vouloir effectuer le paiement de leurs cotisations pour 1948 au moyen du compte de chèques postaux No IV a 3093, dont ils ont reçu un bulletin, jusqu'au 30 octobre. Passé cette date, les remboursements seront mis à la poste et chacun est prié de leur réserver bon accueil.

Le comité.

Section Ajoie-Clos-du-Doubs

Nous prions les membres de prendre note que la cotisation pour 1948 a été portée à fr. 9.—, suivant décision de l'assemblée générale de ce printemps. Le caissier enverra les remboursements dans le courant du mois de novembre et nous vous prions d'y réserver bon accueil.

Ceux des membres qui voudront verser le montant ci-dessus peuvent le faire au compte de chèques IV a 2262.

Le caissier : L.

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale lundi 13 octobre, à 20 h. 30 précises, au local : Rue de Cornavin 4.

Sujet : *Les abeilles en hiver*

L'assemblée générale d'automne aura lieu le dimanche 9 novembre, au Café de la Bourse, Place de la Fusterie.

Société d'apiculture du Jura-Nord

Depuis la belle assemblée tenue à Delémont, le 30 mars 1947, les semaines et les mois ont passé et plutôt que de remplir les bidons de l'apiculteur, ils ont vidé son escarcelle. La misère de cette malheureuse année a été suffisamment chantée et toutes nos lamentations n'y changeraient rien.

Une délégation du comité s'est rendue à Bassecourt dans le courant du printemps pour remettre à M. Rebetez un modeste cadeau et lui présenter les bons vœux de toute la société.

M. Rebetez qui est un des pionniers de l'apiculture jurassienne et un membre fondateur de notre section qu'il a constamment soutenue et animée, mettant à son service ses vastes connaissances et son esprit d'initiative, a été victime d'un tragique accident de chemin de fer à fin 1946.

Malgré son âge, M. Rebetez a vaillamment supporté l'amputation des deux jambes, donnant à son entourage l'exemple d'un grand courage et d'une noble résignation. Nous lui avons exprimé notre profonde sympathie et notre admiration.

Le cours d'apiculture (cours de perfectionnement) organisé par la Jura-Nord et donné avec compétence par M. Etique, a connu un beau succès. Une vingtaine d'élèves ont suivi le cours dont la matière avait été judicieusement répartie sur quelque six séances.

MM. Læderach et Walther sont à remercier pour l'organisation de la

réunion locale de Bassecourt qui, par suite de circonstances imprévisibles, n'a pas eu le succès escompté. A une autre année donc...

Aucune demande de contrôle de miel n'est parvenue au président.

C'est l'occasion de rappeler aux apiculteurs qu'ils ne doivent pas relâcher leur attention. Avant de ranger l'enfumoir, le moment est propice pour opérer le traitement aux vapeurs de soufre. Les apiculteurs présents à l'assemblée du printemps, se souviendront avec profit de la conférence donnée par M. Valet, sur le traitement de l'acariose aux vapeurs de soufre.

M. Læderach, inspecteur, qui ne cesse de vouer toute son attention à la santé de nos ruchers, signale avoir trouvé trois foyers de loque à Rebeuvelier, ce qui nous engage tous à lutter avec persévérance et méthode pour ramener la santé dans nos ruchers.

P.-S. M. Læderach remet des rouleaux de soufre gratuitement aux sociétaires qui lui en font la demande. *Ls Gassmann, président.*

Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture

Caisse d'entraide du noséma. — Les membres des sections du canton de Neuchâtel désirant faire partie de la caisse, pour l'assurance hiver 1947-1948, doivent verser la cotisation de 20 centimes par ruche au compte de chèques IV b 1655, Fédération cantonale neuchâteloise d'apiculture, au Locle, jusqu'au 15 décembre 1947, dernier délai. Somme minimum à verser : 50 centimes par membre. Prière d'indiquer au dos du bulletin le nombre de ruches assurées.

Le comité.

Section des Alpes

Convocation. — Le comité informe d'ores et déjà ses membres que l'assemblée générale d'automne est fixée au *dimanche 9 novembre 1947, à 14 h., à l'hôtel du Raisin de Villeneuve (Vd)*, salle du 1er étage.

Prière d'en prendre note et de se reporter au *Bulletin* de novembre prochain pour l'ordre du jour détaillé.

D'autre part, le caissier demande aux chefs des groupes de lui faire tenir leurs notes de débours jusqu'au 15 octobre inclusivement (M. Alb. Henchoz, empl. C. F. F. à Roche (Vd)).

Du 22 septembre 1947.

Pour le comité : *A. Porchet*, secrét.

NOUVELLES DES RUCHERS

A. Paratte-Gigon. — Saignelégier, le 29 août 1947.

Les ruches gratte-ciel avec deux colonies donnent des populations excessivement fortes et ont une activité magnifique. Je n'ai pas eu les loisirs voulu pour conduire l'expérience comme elle aurait dû l'être, mais je me propose de recommencer l'an prochain. Il serait absolument nécessaire d'avoir des reines marquées, car quand il faut trouver les reines dans ces bataillons, ce n'est pas une petite affaire et malheureusement les reines de ces colonies n'étaient pas marquées, de sorte que j'ai dû renoncer à trouver la deuxième pour la supprimer. Malgré cela et autant qu'il est permis d'en juger en cette année de misère, je crois que le résultat pourrait être très intéressant. Les mêmes remarques valent pour le blocage du couvain et ceci serait beaucoup plus simple et à portée de chacun.

Charles Fleury. — Bâle, le 20 août 1947.

« Vos abeilles sont en pleine activité, nous vous attendons dimanche prochain. » C'est à cette invitation que je me rendis à Rodris, hameau soleurois où se trouve mon rucher. En effet, je constate une animation intense. Fort apport de pollen ; seulement il y avait aussi deux ruches qui avaient oublié

de souffler ; pas de danger de refroidir le couvain, puisqu'elles ne donnaient aucun signe de vie. Que vois-je aussitôt les ruches découvertes, abeilles mortes de dyssenterie, à côté d'abondantes provisions. Eh ! oui, l'hiver persistant fut fatal à nombre de colonies ; à part cela, tout était en ordre ; pas d'orphelines ; toutefois elles accusent un certain retard fin mai, en comparaison de l'an passé ; c'est à cette époque seulement que je pus mettre les hausses, alors que je les plaçai le 10 mai, l'an passé. Cette année, il ne vint à personne des cers au ventre du fait de porter les hausses à l'extracteur.

Pour moi, la récolte se chiffre à zéro. A qui la faute ? ni aux abeilles ni à leur propriétaire ; depuis deux mois nous souffrons d'une sécheresse persistante, prés roussis, aucune fleurette pour nos chères avettes. A Bâle, les arbres de nos avenues, tilleuls surtout, brunissent comme en octobre, quelques-uns sont dénudés comme en hiver, et nous sommes au mois d'août. Partout la végétation assoiffée soupire après la pluie bienfaisante qui ne vient pas. Puis quelle tiède ! 38,5 degrés à l'ombre et l'Office central de météorologie annonce toujours la même « rengaine » : beau et chaud ; nous voilà averti, rien à faire qu'à nourrir et sans retard, car sûrement beaucoup de colonies sont à bout. J'ai remarqué en juillet et première quinzaine d'août, de légers apports de miellat, 100 à 150 gr. par jour, de sorte qu'il n'y eut pas d'arrêt de ponte. Une ruche avait même du couvain operculé de faux-bourçons, commencement août ; il est vrai que la reine à la tête de cette ruchée est née en mai cette année. Sans que mes ruches crient misère, les hausses sont complètement vides et enlevées depuis huit jours ; par contre les corps de ruches ont des provisions, mais aucune en suffisance pour passer l'hiver ; de sorte qu'il me sera facile de compléter et de tenir en réserve les coupons de sucre qui seront les bienvenus au printemps. Je me sens encore privilégié alors que d'autres apiculteurs habitant la vallée ont été obligé de nourrir en juillet déjà. Il est vrai que mon rucher est bien installé, à mi-hauteur d'un val, où murmure le ruisseau bordé de saules qui aux premiers beaux jours font le régal des butineuses ; pâturages et forêts de sapins sont à proximité.

Quant au miel du pays, il est rare. J'en ai eu dans un seul magasin de notre ville, en bocaux de un kg., et encore a-t-il été prestement liquidé. Prix : fr. 8 64 le kg., bocal et impôt compris. Il y a par contre beaucoup de miel de l'Amérique du Sud, mais celui-ci est une autre chanson.

Bâle, le 20 août 1947.

Charles Fleury.

A. Porchet. Vevey, — rucher de la Bioleyre, Carrouge (Vd), le 22 septembre 1947.

Le nourrissage d'approvisionnement est terminé depuis le 31 août déjà. Il a pu se faire dans d'excellentes conditions, le temps chaud et sec du moment ayant permis une facile mise en place, maturation et operculation du sirop de sucre distribué. Pour faciliter l'absorption de ce complément — il a varié cette fois de 8 à 28 litres par colonie — j'ai fait mon sirop légèrement plus aqueux que la règle le prescrit. J'ai voulu de ce fait apporter aux populations, durant cette période torride, un peu d'humidité si nécessaire tant au couvain qu'à l'inversion du sirop.

J'ai extrait le 24 juillet. J'étais un peu inquiet de trouver quelques cadres cristallisés, car les apports des hausses furent presque uniquement du printemps, ainsi que je l'ai déjà dit précédemment. Rien ou peu de chose de la fleur des foin. Et pourtant rien d'anormal de ce côté-là : un beau miel fluide, or, doux et onctueux ; ce qui me fait supposer que la dent-de-lion fut délaissée au profit des arbres fruitiers qui miellèrent d'ailleurs abondamment.

A la levée des hausses, le 15 août, ce fut la vacuité totale.

A cette heure, ma petite exploitation se présente bien ; malgré la piètre année apicole, les ruchées sont bien pourvues en vivres, une bonne partie des

maisonnettes ont été remises en état, et j'ai fait deux réunions pour avoir des populations d'hivernage suffisantes. Un sentiment de gratitude va à nos autorités supérieures qui nous accordent le sucre nécessaire.

1947 est encore une année déficitaire ; moyenne 4 kg. par ruche ; essaimage très réduit ; élevage des reines quasi impossible ; remérages naturels aléatoires ; édification cirière restreinte. Triste bilan !

Voilà quelques années que cette médiocrité dure. Le rucher ne se renouvelle pas ou trop peu ; l'apathie le gagne. Une bonne année serait pour nous tous une salubre certitude de son triomphe.

LIBRAIRIE APICOLE. — *Perret-Maisonnette*, L'apiculture intensive et l'élevage des reines. *Caillas*, Le rucher de rapport. Les produits de la ruche. *Alphandéry*, Un rucher naît (belles illustrations). J'apprends l'apiculture. *De Layens et Bonnier*, Cours complet d'apiculture. *Dugat*, La ruche gratte-ciel à plusieurs reines. *Tourmanoff*, Les maladies des abeilles. *Angelloz-Nicoud et Aimé*, Les maladies des abeilles et la mycographie apiaire. *Dr Leuenberger*, Les abeilles. *Husson*, Précis d'introduction des reines. — En vente chez *Alexandre Rithner*, Monthey (Valais).

Sommes amateurs de n'importe quelle quantité de

MIEL

du pays

au prix officiel, paiement comptant.

Prière de soumettre offres échantillonnées à

OTTO ALTHAUS-WYSS S. A.
BALE 1

A VENDRE

deux ruches Paintard

sur pieds, à vestibule et plateau mobile ; 2 ruchettes dans abri ; 1 ruchette élevage ou pour production de sections, à quatre entrées, le tout avec fortes colonies nourries, jeunes reines ; hausses à cadres et à sections ; caisse à rayons, cadres et petit matériel.

S'adr. ou écrire : *Le Besso, Versoix*, tél. 8 51 91.

La publicité

dans le *Bulletin de la Société Romande d'Apiculture*
porte et rapporte beaucoup.

Rucher à vendre

ensuite décès, 14 ruches D.-B., colonies en état d'hivernage, ainsi que matériel : Extracteur, etc. Reçu traitement contre acariose et visite de l'inspecteur.

Mme Henri CHAVAN, « Florival », La Conversion p. Lausanne.
Téléphone 2 60 52